

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : Stratégie Europe Valeurs Responsables - Part IXL (FR0013213154)

Nom de l'initiateur du PRIIP : APICIL Asset Management, société de gestion (« SGP ») appartenant au groupe APICIL

Code ISIN : PART FR0013213154

Site Internet de l'initiateur du PRIIP : www.apicil-asset-management.com

Appelez le : +33 (0)1 55 31 24 00 pour de plus amples informations sur ce produit.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de APICIL Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

APICIL Asset Management est agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro GP98038 et réglementée par l'AMF.

Ce Produit est autorisé à la distribution en France et au Luxembourg.

Date de production du DIC : 01/01/2023

Date de révision du DIC : 28/05/2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE

Ce produit est un Organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM). Il est constitué sous la forme d'un fonds commun de placement (FCP) et soumis aux dispositions de la directive OPCVM 2009/65/CE modifiée.

DURÉE

Ce produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

Indicateur de référence : MSCI EUROPE (libellé en EUR, dividendes nets réinvestis). L'indicateur de référence retenu n'est qu'un indicateur de comparaison de performance a posteriori.

Objectifs de gestion : Obtenir, par le biais d'une gestion discrétionnaire, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence MSCI EUROPE, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, par l'investissement en actions cotées sur les grands marchés européens, en adoptant un process ISR. Le Fonds s'appuie sur une méthodologie d'investissement propriétaire dénommée M.U.S.T® visant la sélection d'actions, la recherche des entreprises attractives économiquement et offrant une perspective de valorisation du capital.

Politique d'investissement : le portefeuille est investi :

- de 75 % à 100 % en actions de sociétés dont le siège social se situe dans un pays de l'Union européenne, de tous secteurs économiques et dont la capitalisation boursière est supérieure à 300 millions d'euros.

- de 0 à 10 % en OPCVM ou FIA de droit français et/ou européen investissant jusqu'à 10 % de leur actif dans d'autres OPC.

- de 0 à 25 % en titres d'Etats des pays de la zone Euro et en titres de créances négociables, ayant une note minimale à l'achat BBB (notation S&P's ou notation équivalente dans d'autres agences) ou d'une notation jugée équivalente par APICIL AM.

La gestion limite ses investissements à i) 25 % de son actif net dans des valeurs en devises de pays de l'UE (DKK, SEK et éventuelles autres devises de l'UE) et, ii) 25% de son actif net dans des valeurs internationales en dehors de l'Union Européenne (CHF, GBP, NOK et éventuelles autres devises de pays hors Union européenne).

Le Fonds peut intervenir sur des instruments financiers à terme, négociés sur des marchés réglementés français et étrangers, en vue de couvrir ou d'exposer le portefeuille face aux risques des marchés actions, taux et de change. La limite d'engagement sur les marchés actions est comprise entre 60 et 120 % de l'actif net du fonds.

Le style de gestion étant fondé sur la sélection de titres, la composition du portefeuille ne cherchera pas à reproduire la composition de l'indicateur de référence. Par conséquent, la performance du Fonds peut s'éloigner durablement de celle de son indicateur de référence.

Caractéristiques extra-financières / Analyse ISR: L'analyse ESG (Environnement, Social et Gouvernance) intervient en amont de la construction de portefeuille. L'objectif recherché est par l'application du processus d'exclusion de réduire l'univers d'investissement de 30% (ce taux est entre 25% et 30% sur l'exercice 2025) sur la base de critères ESG, en adoptant une approche Best in Universe, en adéquation avec l'approche en sélectivité retenue et décrite dans le prospectus.

Le processus ISR couvre 90 % au minimum de la poche Actions. L'OPC est labellisé par le Label ISR. L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.

À ce jour ce FCP ne s'engage pas à investir dans une proportion minimale d'investissements dans des activités économiques pouvant être considérées comme durables au sens du Règlement Taxonomie et qui contribuent aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et d'adaptation au changement climatique définis par ce dernier, soit 0% des actifs nets du FCP.

De plus amples informations sur la politique ISR sont accessibles dans le prospectus et sur le site internet : www.apicil-asset-management.com.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank.

Le prospectus complet et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles sur le site internet : www.apicil-asset-management.com. Ces documents ainsi que la valeur liquidative peuvent être adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de : APICIL Asset Management - 20 rue de la Baume - 75008 Paris (Adresse courriel : am_distribution@apicil-am.com). Ces documents sont disponibles en français.

Remboursement des parts : Chaque jour de bourse ouvré (J) (à Paris à l'exception des jours fériés légaux en France), avant 12h30. Les règlements-livraisons sont effectués en J+2 ouvré.

Affectation du résultat : Part de capitalisation (revenus nets et plus-values nettes réalisées).

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Clients ayant des connaissances de base sur les marchés des capitaux ou ayant une expérience des actions. Compte tenu de la quantité d'information disponibles, les connaissances et les exigences en matière d'expérience pour ces produits sont généralement faibles. L'investisseur doit avoir un horizon de placement d'au moins 5 ans et accepter de supporter une perte totale du capital. Il pourrait ne pas

convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans moins de cinq ans. Par le biais de cet investissement, l'investisseur s'expose à des investissements socialement responsables.

Plus d'informations sur les restrictions de commercialisation (« US Persons ») dans le prospectus.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit sur la durée de placement recommandée, soit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de ne pas pouvoir résilier facilement votre produit, ou de devoir le résilier à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles possibles liées aux futurs résultats se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

L'OPC n'est pas garanti en capital. Les risques suivants peuvent ne pas être bien appréhendés par l'indicateur : risque de contrepartie, risque de crédit spéculatif, risque de liquidité, risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au profil de risque du prospectus.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période d'investissement recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 € Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	2 160 €	3 640 €
	Rendement annuel moyen	-78,44 %	-18,31 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 640 €	8 060 €
	Rendement annuel moyen	-23,62 %	-4,22 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 590 €	11 110 €
	Rendement annuel moyen	5,88 %	2,13 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 510 €	14 730 €
	Rendement annuel moyen	35,13 %	8,05 %

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre : 03/2015 et 03/2020.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre : 03/2018 et 03/2023.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre : 05/2019 et 05/2024.

QUE SE PASSE-T-IL SI APICIL ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est constitué comme une entité distincte de la Société de Gestion. En cas de défaillance de la Société de Gestion, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (Montants exprimés en €)

APICIL ASSET MANAGEMENT - S.A. au capital de 8 058 100 euros - RCS : Paris 343 104 949 - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP98038 le 11 septembre 1998. Siège social : 20 rue de la Baume CS 10020 - 75383 Paris Cedex 08 - ☎ 01 55 31 24 00
www.apicil-asset-management.com

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit, le cas échéant. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé que 10 000 € sont investis, qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) et que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coût total	133 €	761 €
Incidence des coûts annuels*	1,33 % chaque année	1,36 % chaque année

*L'incidence des coûts annuels montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, dans le cas du scénario intermédiaire, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,50 % avant déduction des coûts et de 2,13 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coût d'entrée	Nous ne facturons pas de frais d'entrée.	0 €
Coût de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie.	0 €
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,93 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	93 €
Coûts de transaction	0,19 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	19 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	néant	22 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE?

La durée minimum de placement recommandée est de 5 ans et s'explique par une exposition principalement au marché actions. L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande conformément aux modalités décrites dans la rubrique « informations pratiques » de la partie « En quoi consiste ce produit ? ». Une sortie avant la période d'investissement recommandée pourrait avoir un impact sur la performance attendue.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation, l'investisseur est invité à se rapprocher de son conseiller habituel auprès de l'établissement qui lui a conseillé ce produit. Il peut également s'adresser à APICIL Asset Management via la rubrique « Traitement des réclamations » du site internet accessible à l'adresse suivante www.apicil-asset-management.com ou bien adresser un courrier recommandé avec accusé de réception à APICIL Asset Management, Service Réclamations 20 rue de la Baume CS 10020 75383 Paris Cedex 08.

En cas de désaccord persistant, l'investisseur a la faculté de recourir au Médiateur de l'AMF par courrier postal : Le Médiateur – Autorité des marchés financiers – 17, place de la Bourse – 75082 Paris Cedex 02 ou via internet : <http://www.amf-france.org> rubrique « le Médiateur ».

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les performances passées sur les dix dernières années, ou le cas échéant, les cinq dernières années si le Produit dispose de moins cinq années civiles complètes, sont publiées sur le site internet à l'adresse suivante : <https://www.apicil-asset-management.com/nos-fonds/>.

Vous pouvez prendre connaissance des calculs des scénarios de performance passés mis à jour mensuellement sur le site internet accessible au sein de la rubrique "Informations réglementaires" sur la page d'accueil du site <https://www.apicil-asset-management.com>.